

PRÉVENTION

Opération "Bien Vu 2025" : une mobilisation collective pour la sécurité des usagers

L’opération "Bien Vu" a confirmé son rôle essentiel dans la prévention des risques et l’amélioration de la sécurité des déplacements sur le territoire de la Communauté d’agglomération.

Publié le 24 décembre 2025

Portée par la CAB, en lien avec ses partenaires, cette action vise à sensibiliser les usagers à mobilité douce – cyclistes, utilisateurs de trottinettes, piétons – à l’importance d’être visibles, notamment en période de faible luminosité.

Des actions de terrain au plus près des habitants

La campagne s’est traduite par de nombreuses interventions sur l’espace public : ateliers de pose de bandes réfléchissantes, distributions de kits de visibilité (réflexite, brassards, harnais haute visibilité), animations pédagogiques et temps d’échanges avec les habitants.

Ces actions ont été menées dans plusieurs communes de l’agglomération, sur des lieux stratégiques tels que les berges de la Liane, les gares, les quartiers résidentiels ou encore les zones d’activité. Les habitants, commerçants et usagers rencontrés ont majoritairement accueilli ces initiatives de manière très positive.

Un partenariat fort et engagé

L’opération "Bien Vu" s’appuie sur une collaboration étroite avec de nombreux acteurs locaux, notamment l’association Cycléco, les services de la CAB, les forces de l’ordre et les établissements scolaires. Ces partenariats ont permis de renforcer la portée du message de prévention et de toucher un public varié, des plus jeunes aux adultes.

Les actions menées en lien avec les forces de sécurité ont également été perçues comme pédagogiques et bienveillantes, contribuant à instaurer un climat de confiance et de dialogue autour des enjeux de sécurité routière.

Des résultats visibles sur le territoire

Aujourd’hui, il n’est pas rare de croiser des vélos ou trottinettes équipés de dispositifs réfléchissants "Bien Vu" sur le territoire boulonnais, notamment dans des secteurs très fréquentés comme Capécure. La réflexite, outil central du dispositif, s’est révélée durable et efficace, offrant une amélioration immédiate de la visibilité des usagers.

Les retours recueillis confirment que le programme répond à un besoin réel, exprimé aussi bien par les habitants que par les professionnels en contact avec le public.

Une démarche qui s’inscrit dans la durée

Avec "Bien Vu", la Communauté d’agglomération affirme son engagement en faveur de la prévention, de la sécurité et de la santé publique. Fort du succès de l’édition 2025, le dispositif a vocation à se poursuivre et à évoluer, en s’adaptant aux usages et aux besoins du territoire.

Parce qu’être bien vu, c’est déjà être mieux protégé.

L'opération "Bien Vu" en 2025, ce sont :

- **Plusieurs communes de l’agglomération** concernées par les actions de terrain
- **Des dizaines de vélos et trottinettes** équipés en bandes réfléchissantes
- **Plusieurs centaines de kits de visibilité** distribués aux habitants
- **Un partenariat actif** avec Cycléco, les services de la CAB et les acteurs locaux
- **Un public varié sensibilisé** : jeunes, actifs, seniors, entreprises
- **Un objectif commun** : améliorer la visibilité et la sécurité des usagers, notamment en période de faible luminosité

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

› ARCHIVES › DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES

https://www.agglo-boulonnais.fr/information/actualites/operation-bien-vu-2025-une-mobilisation-collective-pour-la-securite-des-usagers-2994?